

JD...Et les Oeuvres Sociales

Une des prérogatives du Comité d'Entreprise est la gestion des Œuvres Sociales...

A la suite des résultats des élections professionnelles de fin 2002 et après 40 ans de gestion unilatérale du SU, la gestion des œuvres sociales devient enfin collégiale avec SUD-CGT-CFDT, le SU déclinant notre offre!

2003 a donc donné naissance à :

- La création des QF
- La création des budgets par région
- L'augmentation des chèques vacances
- L'augmentation de la participation aux activités sportives et culturelles
- L'augmentation de la participation aux colonies...

Depuis ... pas grand chose a évolué!

En 2005, suite à une "alliance" SU/CFDT, SUD est écarté de la gestion des œuvres sociales ... fini la gestion "tous ensemble"!

Le SU gère les œuvres sociales tout seul et sans demander rien à personne!

Il faut en finir avec cette gestion individualisée, place au collectif, à la solidarité, à la démocratie.

Il faut que le budget social de l'Entreprise soit accessible à tous, en fonction des revenus de chacun, mais à TOUS!

Mise en place d'un budget par salarié à utiliser sur les activités proposées par le CE mais aussi sur présentation de factures pour colonies, voyages, locations, places de concerts...

Chèques vacances pour tous, en fonction de la composition de la famille et des revenus.

Gestion des œuvres sociales en respectant le choix des salariés et donnant sa part de responsabilité à chaque élu(e) quelque soit son appartenance syndicale.

Il n'est plus acceptable que cette gestion soit utilisée, par un syndicat, comme outil de campagne électorale permanente!

VOTEZ SUD! NOUS TIENDRONS COMPTE DE VOS CHOIX!

local.sud.cepac@wanadoo.fr 2 rue Fdmond Rostand 13006 Marseille Fax: 04.91.81.46.58 Tel: 04.91.81.52.03